



**Ambassade de France en Chine
Service économique régional**

Anne-Victoire Maizière

Pékin, le 23 juin 2017

NOTE

Objet : Healthy China 2030

Résumé: Le plan Healthy China 2030 a été publié par le Comité central du Parti communiste et le Conseil des affaires de l'Etat en octobre 2016. Il vise à réformer le système de santé afin que ce dernier puisse répondre à une demande croissante en soins médicaux de qualité. En effet, plusieurs évolutions telles que le vieillissement de la population et la montée de la pollution alourdissent le coût de la santé. Pour faire face à ces enjeux et aligner les indicateurs de santé chinois avec ceux des pays développés, le plan Healthy China 2030 encourage l'adoption d'un mode de vie sain, l'amélioration des services de santé, l'optimisation de l'industrie de la santé et l'élaboration d'une couverture maladie universelle d'ici 2020. Le développement de l'industrie pharmaceutique et du sport, encouragés par cette nouvelle stratégie, ainsi que l'augmentation des dépenses de santé, peuvent en principe être synonymes d'opportunités pour les entreprises françaises dont le savoir-faire dans ces domaines est reconnu. Néanmoins, le texte reste relativement flou quant à la mise en place des réformes annoncées et ne met pas fin à certains obstacles concernant l'accès au marché.

I) Le plan Healthy China 2030 propose une réforme du système de santé afin de faire face à une demande croissante en soins médicaux.

Plusieurs évolutions telles que **le vieillissement de la population¹, la pollution et le changement de mode de vie conduisent à de nouvelles problématiques dans le domaine de la santé.** Elles entraînent une augmentation de la demande en soins médicaux et une évolution des maladies à traiter. Ainsi, les maladies non transmissibles telles que le cancer ou le diabète sont devenues les principales menaces sanitaires à la place des maladies infectieuses.² Elles sont aggravées par des comportements à risque tels que le tabagisme ou le mode de vie sédentaire. Par ailleurs, la hausse des revenus des ménages incite les chinois à demander des services médicaux plus nombreux et de meilleure qualité.

Afin de faire face à ces nouveaux enjeux, les autorités chinoises ont publié en octobre 2016 le plan «Healthy China 2030». Il s'inscrit dans la continuité des réformes de 2009 qui ont posé les bases d'une couverture de santé pour tous. Si aujourd'hui 96% de la population dispose d'une couverture maladie, le niveau de remboursement reste faible. Le système est fragmenté en 3 régimes distinguant les

¹ Selon les statistiques de la Banque Mondiale, en 2015, les plus de 65 ans représentaient 10% de la population chinoise. D'ici 2030, ils devraient être 230 millions, soit 16% de la population.

² Selon l'OMS, en 2014, les maladies non transmissibles étaient responsables de 87% des morts en Chine. Cela correspondait à 9 846 000 décès. En France, sur la même période, le pourcentage était identique mais correspondait à 554 000 décès. Les maladies cardio-vasculaires et les cancers sont les premières causes de mortalité. La Chine est aussi affectée par les problèmes de santé liés à l'obésité. Selon l'OMS, en 2014, un adulte sur 3 atteint de diabète dans le monde était chinois, 7.3% de la population chinoise se trouvait en situation d'obésité.

Voire: «One in three of world's adults with diabetes is in China, WHO reports », the Guardian, 7 avril 2016.

salariés urbains³, les résidents urbains non-salariés⁴ et les résidents ruraux. Ces derniers bénéficient d'un taux de remboursement largement inférieur aux citoyens, créant ainsi d'importantes inégalités en matière d'accès aux soins.⁵ Par ailleurs, les soins primaires restent peu développés et les hôpitaux publics surchargés. Les dépenses chinoises consacrées à la santé en 2015 ne représentaient que 6% du PIB (environ 600Mds EUR) alors qu'en France celles-ci s'élèvent à 11.5% du PIB⁶. Face à ces problématiques, le plan Healthy China 2030 se focalise sur 4 principes:

- *Health as the priority* : intégrer la santé dans l'ensemble des politiques publiques.
- *Reform and Innovation* : libéralisation du marché pour favoriser l'innovation.
- *Scientific development* : développement des mesures de prévention (ex : vaccins) aussi bien dans le cadre de la médecine chinoise que de la médecine occidentale.
- *Fair and just*: accès égal entre citoyens et ruraux aux services de santé de base.

II) Les autorités chinoises axent leur stratégie autour de 3 thématiques dont l'objectif final est d'améliorer l'état de santé de la population.

La Chine s'est fixée des indicateurs de santé équivalents aux pays occidentaux⁷. Ainsi, grâce à la réforme du système de santé, elle prévoit d'atteindre une espérance de vie de 79 ans en 2030 au lieu de 76 ans en 2015.

Afin d'atteindre ses objectifs, le plan distingue 3 thématiques stratégiques:

- **« Health as a habit »** : Les autorités souhaitent mettre en place des mesures préventives en sensibilisant la population aux enjeux de la santé et en les incitant à adopter les bons gestes pour une vie saine et équilibrée. Cela passe par la mise en place de programmes éducatifs dans les écoles et de vastes campagnes au niveau national. Ainsi, elles prévoient de mettre en place un programme nutritionnel afin de donner à la population des lignes directrices pour une alimentation équilibrée. La consommation d'alcool et de tabac est appelée à être davantage contrôlée. Les autorités chinoises souhaitent augmenter les mesures incitatives pour une consommation modérée de ces produits (taxes, multiplication des espaces non-fumeurs, campagne sensibilisant sur les méfaits sur la santé). L'objectif est de diminuer le nombre de fumeurs de plus de 15 ans de 20% d'ici 2030. Le plan se penche aussi sur l'importance de renforcer les soins psychologiques et l'établissement d'un meilleur encadrement des personnes dépendantes à la drogue. Il prévoit d'encourager la pratique régulière d'exercices physiques⁸ avec la mise en place de parcs sportifs et équipements faciles d'accès (gratuits ou peu onéreux). L'objectif est d'obtenir 2.5m² de terrain sportif/personne.
- **« Health for all »** : Cet axe du plan contribue à la réalisation du « rêve chinois » en assurant une égalité d'accès aux soins médicaux de base entre ruraux et citoyens et en améliorant la qualité des soins. Il favorise ainsi le renforcement et le développement des techniques de

³ Cette catégorie inclut également les travailleurs indépendants qui y adhèrent volontairement.

⁴ Ce régime vise les enfants, les personnes âgées et les personnes sans emplois dans les régions urbaines.

⁵ Selon le bureau national des statistiques, les personnes en zone rurale se sont vu rembourser 58 EUR de dépenses médicales en 2014 contre 348 EUR pour les employés en ville.

⁶ Données de l'OMS.

⁷ Voir tableau en annexe.

⁸ L'objectif est de passer de 306 millions de personnes pratiquant des exercices physiques réguliers en 2014 à 530 millions en 2030.

prévention (dépistages, vaccins, scanner...) pour les maladies transmissibles⁹ et chroniques, prévoit une amélioration de la planification familiale et la poursuite d'une politique favorisant le retour d'un équilibre entre le nombre de naissances de filles et de garçons¹⁰. De même, il fixe des objectifs de **renforcement des capacités des services de santé** avec une augmentation des effectifs du personnel médical¹¹, la construction de nouveaux centres médicaux dans les villages et le développement de la médecine traditionnelle chinoise. Il **encourage le personnel médical à se consacrer aux soins primaires**¹². Concernant les médicaments, le plan prévoit une meilleure gestion des stocks, la régulation des différentes voies de distribution (dont le e-commerce), et la poursuite du développement de la gratuité de certains médicaments. Afin de faire face au vieillissement de la population et aux inégalités territoriales, « Healthy China 2030 » prévoit la mise en place d'un **système assurance-santé pour les personnes âgées, d'une couverture maladie universelle d'ici 2020** ainsi que la **réduction du reste à charge des ménages**¹³. En 2015, ce dernier représentait plus de 29% du coût d'un traitement. Il ne devrait représenter que 25% en 2030. Pour compléter les dispositifs publics, les autorités encouragent le **développement des assurances maladies privées** avec la mise en place de mesures incitatives pour que les individus souscrivent à des assurances complémentaires¹⁴.

- **« Healthy environment »**: La population est incitée à agir face à la pollution de l'air et de l'eau. D'ici 2030 les villes devraient bénéficier d'une excellente qualité d'air 80% de l'année. Dans les zones rurales, des efforts seront réalisés afin d'améliorer le traitement des eaux usées et des déchets. **Afin d'éviter tout incident sanitaire, les normes dans les domaines de la santé, de l'agriculture¹⁵ et de l'industrie lourde vont devenir plus strictes. D'ici 2030, la Chine disposera d'un réseau national de surveillance pour la sécurité alimentaire.**
- III) **La stratégie Healthy China 2030 aura un impact conséquent sur les secteurs de la pharmacie, de l'assurance et du sport, pouvant se traduire en opportunités pour les entreprises françaises.**
- **Industrie pharmaceutique** : Le plan « Healthy China 2030 » met en avant le développement de l'industrie pharmaceutique et s'accompagne d'une réflexion sur la facilitation de l'accès aux soins innovants. Il prévoit ainsi de créer un cadre favorable à l'innovation dans le domaine médical avec un meilleur respect des droits de propriété intellectuelle et une plus grande présence de médicaments sous brevet. L'objectif est d'encourager la montée en gamme des secteurs pharmaceutique et des équipements médicaux avec entre autre une amélioration des

⁹ Par exemple, renforcer le dépistage du sida.

¹⁰ Selon le forum économique mondial, en 2015, la Chine comptait 113.5 hommes pour 100 femmes.

¹¹ Le plan prévoit de faire passer le nombre d'infirmières pour mille habitants de 3 à 4.7 de 2015 à 2030, et d'avoir 3 médecins ou assistants certifiés pour 1000 habitants en 2030.

¹² L'OMS définit les soins de santé primaires comme « *des soins de santé essentiels fondés sur des méthodes et une technologie pratiques, scientifiquement viables et socialement acceptables, rendus universellement accessibles aux individus et aux familles dans la communauté par leur pleine participation et à un coût que la communauté et le pays puissent assumer à chaque stade de leur développement dans un esprit d'autoresponsabilité et d'autodétermination.* » (Déclaration d'Alma-Ata, 1978). Ils correspondent à la médecine générale.

¹³ Part de dépense de santé qui reste à la charge de l'adhérent après intervention de la sécurité sociale et de la mutuelle.

¹⁴ L'objectif de telles mesures est d'augmenter la part des dépenses santé couvertes par les assurances privées.

¹⁵ Normes concernant les produits agricoles, les pesticides et les médicaments pour animaux.

standards de qualité. Pour entrainer une telle évolution du secteur, les autorités chinoises rappellent l'importance d'investir dans la formation du personnel et d'améliorer l'application de la loi (l'objectif est d'éviter des scandales sanitaires qui sont actuellement fréquents). Par ailleurs, **la volonté des autorités à faciliter l'accès aux soins innovants peut laisser espérer une simplification des procédures d'examen et d'approbation des nouveaux médicaments.** En avril 2017, un projet de loi à ce sujet a été émis par la CFDA¹⁶. Il propose de supprimer l'obligation de passer par un essai clinique local pour les entreprises souhaitant exporter leurs médicaments en Chine, dans le cas où celles-ci auraient effectué un essai clinique multi-régional (*multi-regional clinical trial*)¹⁷. De plus, un médicament pourrait être enregistré en Chine sans nécessairement avoir été préalablement enregistré dans son pays d'origine.

En principe, ces réformes ainsi que le développement rapide du marché des soins en Chine sont synonymes d'opportunités pour les entreprises françaises qui font aujourd'hui face à de nombreuses contraintes concernant l'accès au marché. Actuellement la durée moyenne des procédures d'homologation de nouveaux médicaments est de l'ordre de 6 ans. La simplification de la procédure prévue par le projet de loi de la CFDA permettrait de faciliter l'accès au marché pour les entreprises françaises mais aussi de les rendre plus compétitives lors des appels d'offre. En effet, en raison du temps limité de la validité des brevets et de la lenteur de la procédure d'homologation, les médicaments innovants étrangers se retrouvent souvent à postuler à des appels d'offres dans la même catégorie que les médicaments génériques, le brevet étant expiré. De plus, du fait de la pratique du moins-disant et du faible prix des produits chinois, les entreprises étrangères ont du mal à faire face à la concurrence locale même si leurs produits sont de meilleure qualité. La mise à jour de la liste des médicaments remboursés prévue par Healthy China 2030 pourrait également présenter une opportunité pour les acteurs français offrant des traitements innovants.

Par ailleurs, la Chine étant devenue le deuxième marché de la santé au monde, son accès est un enjeu essentiel pour les entreprises.¹⁸ En effet, la demande croissante en matière de soins médicaux de qualité constitue une opportunité en termes de débouchés. Les grands groupes français du secteur y sont déjà très présents¹⁹ et bénéficient d'un important savoir-faire et d'une bonne réputation. Les exportations françaises des produits de santé restent dynamiques d'une année à l'autre. En 2016, elles ont augmenté de 17%, tirées par les produits pharmaceutiques. Elles représentent 6% de l'ensemble des exportations pour un montant de 960 millions d'euros^{20 21}. Dans le cadre de la politique de santé chinoise, les entreprises françaises peuvent mettre en avant leurs atouts dans les domaines de la gestion des maladies chroniques, des services aux personnes âgées, et contribuer aux campagnes préventives.

¹⁶ Chinese Food and Drug Administration.

¹⁷ Test clinique conduit dans plusieurs régions sous un protocole unique. Dans ce contexte, le terme de 'région' peut faire référence à une région géographique, un pays ou une région de régulation (une région pour laquelle l'approbation de médicaments est soumise à un ensemble de règles communes comme l'Union Européenne). (définition donnée par *International Council for harmonization of technical requirements for pharmaceuticals for human use, General Principles for planning and design of multi-regional clinical trials, May 2016*)

¹⁸ Selon IMS Health, en 2015, les ventes de médicaments ont atteint 115 Mds USD.

¹⁹ Tous les grands groupes industriels français sont présents en Chine, que ce soit dans la pharmacie (Sanofi, IPSEN, Servier, Pierre Fabre) ou les dispositifs médicaux (Biomérieux, Air Liquide). Plusieurs opérateurs français d'établissement spécialisés pour les personnes âgées proposent par ailleurs leur savoir-faire en Chine (Colisée, Domusvi, Orpéa, Adef Résidences), mais ciblent pour l'instant une clientèle aisée.

²⁰ En 2016, les exportations françaises se sont élevées au total à 16 Mds EUR.

²¹ Source: douanes françaises

Néanmoins, malgré les réformes proposées, le plan Healthy China 2030 reste flou sur de nombreux points et ne met pas fin à certains obstacles existants pour le développement des activités entreprises françaises. Il fait ainsi référence à une amélioration du mécanisme de fixation des prix des médicaments sans pour autant donner de précisions²². Or, la pratique actuelle du moins-disant dans les appels d'offres tire les prix et la qualité vers le bas. Selon la RDPAC²³, seulement 2 médicaments commercialisés sur 10 génèrent des revenus pouvant couvrir les dépenses R&D. **Les entreprises étrangères dénoncent un système qui pénalise l'innovation.** De même, un autre enjeu pour les entreprises est la gestion du système de santé au niveau des provinces ce qui conduit à beaucoup de disparités concernant l'assurance maladie et même la fixation des prix. Sur de nombreux points tel que la révision de la liste des médicaments remboursés aucun calendrier n'est mentionné.

Par ailleurs, la montée en gamme du secteur pharmaceutique prévue par Healthy China 2030 implique l'émergence de concurrents pour les entreprises françaises. Le plan encourage la constitution de champions nationaux grâce à la consolidation du secteur. Il incite les entreprises chinoises à se développer à l'étranger et à former des partenariats avec des entreprises étrangères. L'objectif de montée en gamme du secteur pharmaceutique se retrouve également dans la politique industrielle **China Manufacturing 2025**. D'ici 2020, Les autorités se sont fixées comme objectif d'avoir 100 entreprises pharmaceutiques capables d'exporter vers l'Europe et les Etats Unis grâce à un alignement avec les normes internationales. Dans le domaine des équipements médicaux de haute performance, les autorités espèrent développer plus de 3 entreprises de renommée internationale.

- **Assurance et mutuelle santé:** La Chine occupe depuis peu le 3^e rang dans le marché mondial de l'assurance mais il s'agit encore d'un secteur non-mature, en pleine phase de structuration. L'objectif du 13^{ème} plan quinquennal et d'Healthy China 2030 de développer les complémentaires santé peut représenter une opportunité pour les entreprises françaises de ce domaine. Ces dernières peuvent en effet contribuer à la structuration du secteur grâce à leur expertise.
- **Industrie du sport :** Le développement de l'industrie du sport²⁴ constitue également un axe important de la stratégie Healthy China 2030. Il passe par une amélioration de l'environnement des affaires dans ce domaine et la mise en place d'une zone spécialisée dans l'industrie de sport (*fitness leisure industry belt*). Dans ce domaine les entreprises françaises peuvent faire valoir leur savoir-faire dans la conception de biens sportifs, l'organisation d'évènement ainsi que l'aménagement et la gestion des sites.

²² Le plan Healthy China 2030 prévoit de compléter le système de fixation des prix selon deux principes : la supervision du gouvernement et les prix du marché.

²³ *R&D based pharmaceutical association committee* est la principale fédération d'entreprises pharmaceutiques étrangères en Chine.

²⁴ Cela inclut la pratique sportive, l'organisation d'évènement, et la production d'équipement.

Annexes

Les objectifs fixés par Le plan Healthy China 2030 :

Objectifs en matière d'indicateurs de santé:

| | 2015 | 2020 | 2030 |
|---|-------|-------------------------|-------------------------|
| Espérance de vie (ans) | 76.34 | 77.3 | 79 |
| Taux de mortalité infantile (%) | 0.81 | 0.75 | 0.5 |
| Taux de mortalité chez les moins de 5 ans (‰) | 1.07 | 0.95 | 0.6 |
| Taux de mortalité maternelle (1 /1000 naissances) | 20.1 | 18 | 12 |
| Proportion de résidents satisfaisant les critères nationaux de conditions physiques (%) | 89.6 | 90.6 | 92.2 |
| Nombre de personne pratiquant régulièrement une activité physique (100 millions) | | 4.35 | 5.3 |
| Morts prématurées dues à des maladies chroniques (%) | 19.1 | 10% de moins qu'en 2015 | 30% de moins qu'en 2015 |

Objectifs liés aux services dans le domaine de la santé:

| | 2015 | 2020 | 2030 |
|--|------|------|------|
| Nombre de docteurs pour 1000 habitants | 2.2 | 2.5 | 3 |
| Proportion des dépenses personnelles par rapport aux dépenses totales liées à la santé (%) | 29.3 | 28 | 25 |

Objectifs pour la mise en place d'un environnement propice à la santé des habitants :

| | 2015 | 2020 | 2030 |
|--|------|------|-----------------------|
| Proportion des jours avec une bonne qualité de l'air dans les villes (au niveau de la préfecture (%) | 76.7 | >80 | Amélioration continue |
| Proportion de la surface des eaux avec une qualité égale ou | 66 | >70 | Amélioration continue |

| | | | |
|--------------------------------------|--|--|--|
| supérieur aux eaux de classe III (%) | | | |
|--------------------------------------|--|--|--|

Objectifs liés au développement du secteur de la santé :

| | 2015 | 2020 | 2030 |
|--|------|------|------|
| Taille de l'industrie de la santé (1000 Mds CNY) | - | >8 | 16 |